

VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 MARS 2023

DCM 23/001 FINANCES – Rapport d'Orientation Budgétaire pour 2023

République française

Département des Yvelines

Canton de Houilles

Le Conseil municipal se compose de **39 membres**

Le nombre des Conseillers municipaux en exercice est de 39 Le 09 mars 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (Convocation et affichage effectués le 03 mars 2023).

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M. de CAMARET Gilles, M^{me} BROUTIN Gaëlle, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline, M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M. CADIOT Laurent, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M^{me} PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M. MÉGRET Olivier, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR:

- M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine
- M. SIMONIN Sébastien
- M^{me} DUFOUR Florence
- M^{me} GOUAR Saraa
- Mme RIBAUTE PICARD Delphine
- M^{me} COLLET Jennifer
- Mme MICHEL Fleur

par M^{me} MARTINHO Sandrine par M^{me} SIMONIN Elsa par M. BORDES Joël par M. MAGA Sylvère par M. CHAMBERT Julien par M. LECLERC Grégory par M. GOUT Christophe

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M^{me} OROSCO Claire à 19h10 (a pris part à tous les votes excepté celui du procès-verbal)
- M^{me} COLLET Marina à 19h51 (a pris part à tous les votes excepté celui du procès-verbal)

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle, à 22h40 (a pris part à tous les votes)

ABSENCE:

- M. PARIS Benoît

Accusé de réception en préfecture 078-217803113-20230317-DCM23-001-Al Date de télétransmission : 17/03/2023 Date de réception préfecture : 17/03/2023



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 9 MARS 2023

DCM 23/001 **DIRECTION DES FINANCES**

Objet : Rapport d'orientation budgétaire pour 2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1,

Considérant que l'examen du budget doit être précédé dans les deux mois d'un débat d'orientation budgétaire.

APRÈS AVOIR PROCÉDÉ AU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE ET EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Article Unique:

PREND ACTE, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientation budgétaire

pour 2023.

Ville de Houitles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour

AR. délivré le : 1 7 MARS 2023

Publication effectuée le : 1 7 MARS 2023

Exécutoire ce jour: 1 7 MARS 2023

TEN CHAMBON

ntal des Yvelines,